



MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

PATRICK KANNER

Ministre de la Ville,
de la Jeunesse et des Sports

PROGRAMME D'URGENCE "SOUTIEN AUX RÉFUGIÉS"



Vendredi 18 septembre 2015

CONTACT PRESSE :

Mélanie BRANCO, attachée de presse de Patrick KANNER : 01 49 55 34 67 / 06 03 42 64 58
melanie.branco@ville-jeunesse-sports.gouv.fr

« À situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle : nous devons nous doter des moyens pour accueillir dignement les réfugiés que la guerre et le désespoir ont conduit à quitter leur pays et à espérer l'hospitalité de l'Europe et de la France.

Notre continent, notre pays, sont face à un enjeu historique et, pour être à la hauteur, il convient de mobiliser toutes les énergies. Celle de la jeunesse de France est extraordinaire, surtout quand il s'agit de s'engager pour des grandes causes comme le défi humanitaire que nous rencontrons.

Vous, services de l'Etat, collectivités, établissements publics, associations, qui faites vivre les valeurs humanistes dans votre action quotidienne, vous répondez une nouvelle fois présents. Pour vous accompagner, vous renforcer, la jeunesse est là, vous pouvez compter sur elle. Sans se substituer à l'action indispensable des professionnels qui œuvrent à vos côtés, je sais que les missions, complémentaires à l'action des travailleurs sociaux, ne manquent pas et ce guide en est une belle illustration.

L'Etat vous offre un cadre à cette collaboration : un millier de missions de service civique sur tout le territoire. N'hésitez pas à vous en saisir, l'Agence et ses référents dans les départements et les régions vous accompagneront grâce à une procédure d'urgence pour que vous puissiez très rapidement accueillir des volontaires.

L'objectif de ce guide pratique réalisé par l'Agence du Service Civique est d'aider les organismes à but non lucratif et de droit public à intégrer en leur sein des volontaires en service civique.

Ce guide présente les modalités d'agrément au titre du service civique et les missions qui peuvent être effectuées par les volontaires dans le cadre de l'accompagnement des réfugiés.

L'Agence du Service Civique et ses référents territoriaux se mobilisent et sont disponibles pour vous soutenir dans cette démarche.

Et vous pouvez compter dans cette grande aventure collective sur mon soutien plein et entier. »



Patrick Kanner,
Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

LETTRE OUVERTE À LA JEUNESSE

Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

« Vous qui avez vingt ans, vous qui avez parfaitement conscience que nous vivons dans un monde ouvert, vous savez que l'Europe est aujourd'hui confrontée à un défi de grande ampleur : accueillir ceux qui fuient la guerre, notamment en Syrie, en Irak et en Erythrée. La violence des combats et des exactions y est indicible. Des milliers de personnes risquent leur vie pour sauver leur vie. Ils comptent sur la générosité et l'hospitalité de l'Europe. Face à cette détresse, la France et l'Europe font le choix historique d'accueillir ces personnes.

Nous devons le faire avec le souci que les réfugiés soient accompagnés, orientés, aidés pour qu'ils puissent subvenir à leurs besoins dans un premier temps, puis qu'ils puissent trouver leur place parmi nous dans un second temps.

La France est fière de ses valeurs républicaines, de sa tradition humaniste. Elle a ici l'occasion de le montrer en actes.

C'est l'occasion pour vous de tordre le coup aux idées reçues de certains de vos aînés : vous ne vous désintéressez pas de la marche du monde. Je sais, pour l'avoir vue, votre volonté de vous engager, de vous engager pour des grandes causes, des causes généreuses.

Aujourd'hui, je vous appelle à une mobilisation exceptionnelle pour répondre à une situation exceptionnelle : nous allons créer un millier de missions de service civique pour que ceux qui sont prêts à donner de leur temps et de leur énergie au service de l'intégration des réfugiés puissent le faire.

L'agence du Service Civique est prête à vous orienter au fur et à mesure que les besoins seront identifiés. Vous interviendrez en renfort des travailleurs sociaux, auprès des associations et des collectivités territoriales.

Montrez au monde entier que la jeunesse française est la meilleure ambassadrice de la fraternité. »

QU'EST CE QUE LE SERVICE CIVIQUE ?

Prévu par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique a touché plus de 90 000 jeunes en près de cinq ans. Il constitue une priorité pour le président de République, qui a annoncé 150 000 volontaires par an le plus rapidement possible et a réaffirmé cette ambition lors de sa conférence de presse du 5 février 2015.

L'engagement de Service Civique est la forme principale du Service Civique, destinée aux jeunes de 16 à 25 ans. Il s'agit :

- d'un **engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois** ;
- pour l'accomplissement d'une **mission d'intérêt général** dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la Nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence ;
- représentant au moins **24 heures** hebdomadaires ;
- donnant lieu au **versement d'une indemnité mensuelle prise en charge par l'Etat de 467,34€** pouvant être majorée sur critères sociaux ;
- donnant lieu au **versement d'un soutien complémentaire pris en charge par la structure d'accueil, à hauteur de 106,31€/mois** en nature ou en numéraire ;
- ouvrant droit à un **régime complet de protection sociale** financé par l'Etat ;
- pouvant être effectué auprès d'**organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public agréés**, en France ou à l'étranger.

L'objectif de l'engagement de Service Civique est à la fois de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur de nos défis sociaux et environnementaux, et de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront mûrir, gagner en confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

Il a également pour objectif d'être une étape de vie au cours de laquelle des jeunes de toutes origines sociales et culturelles pourront se côtoyer et prendre conscience de la diversité de notre société.

Loin du stage centré sur l'acquisition de compétences professionnelles, le Service Civique est donc avant tout une étape de vie d'éducation citoyenne par l'action, et se doit d'être accessible à tous les jeunes, quelles qu'aient été leur formation ou leurs difficultés antérieures.

Depuis 2010, les volontaires sont majoritairement des femmes (58%), et leur âge moyen est de 21 ans. Les niveaux de formation comme la situation à l'entrée sont très variés. 42% des volontaires ayant démarré leur mission en 2014 ont un niveau de formation supérieur au bac, 34% un niveau bac, 24% un niveau inférieur au bac. 46% des volontaires sont demandeurs d'emploi, 34% étudiants et 16% inactifs.

EXEMPLES DE MISSIONS POUVANT ÊTRE PROPOSÉES POUR AIDER LES RÉFUGIÉS ACCUEILLIS EN FRANCE

Le Conseil d'Administration de l'Agence du Service Civique a défini 9 thématiques de missions possibles pour le Service Civique :

- Culture et loisirs
- Développement international et action humanitaire
- Education pour tous
- Environnement
- Intervention d'urgence
- Mémoire et citoyenneté
- Santé
- Solidarité
- Sport.

Les missions des volontaires seront des missions « de terrain », dans et/ou hors les murs. C'est dans le contact avec les bénéficiaires de l'action que les volontaires trouveront pleinement le sens de leur mission d'engagement.

Voici quelques exemples de missions existantes dans les champs de l'aide et de l'accompagnement aux réfugiés et d'une manière générale aux personnes en situation de précarité qui correspondent aux critères du Service Civique ; vous pouvez vous en inspirer et les adapter aux modalités pratiques propres aux actions que vous proposez. Il est également précisé les organismes qui proposent ces missions et dont vous pouvez vous rapprocher pour mettre en place des missions de service civique complémentaires.

ACCOMPAGNER DES DEMANDEURS D'ASILE ET DES PERSONNES PROTÉGÉES

**APPUYER L'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE
DANS LEUR INFORMATION SUR LE LIEU DE RÉSIDENCE**

**APPUI ET SOUTIEN AUX MISSIONS D'INFORMATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT DES RÉFUGIÉS**

**SOUTENIR L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE DES ENFANTS
ET AIDER À L'ALPHABÉTISATION DES ADULTES.**

AIDER DES MIGRANTS À APPRÉHENDER LEUR NOUVEL ENVIRONNEMENT

FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS SOCIO-SANITAIRES DES MIGRANTS

**ACCOMPAGNER DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ
OU D'EXCLUSION AU TRAVERS DE DIFFÉRENTES ACTIVITÉS
DESTINÉES À FAVORISER LEUR ACCÈS À L'AUTONOMIE**

**ACCOMPAGNER DES PERSONNES ACCUEILLIES DANS UNE RÉSIDENCE
SOCIALE DANS LEURS DÉMARCHES DE SANTÉ**

**ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES DANS LES LIEUX D'ACCUEIL,
D'ATTENTE, DE CONSULTATION ET LES PERMANENCES D'ACCÈS AUX SOINS**

**PROMOTION ET MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS CULTURELLES
OU DE LOISIRS AUPRÈS DES PERSONNES ACCUEILLIES**

**AMBASSADEUR SOCIO-ÉDUCATIF ET CULTUREL
AU PROFIT DES POPULATIONS ÉTRANGÈRES**

**SENSIBILISER DES PERSONNES ACCUEILLIES EN RÉSIDENCE SOCIALE
AUX GESTES ÉCO-RESPONSABLES**

EXEMPLES D'ORGANISMES AGRÉES INTERVENANT AUPRÈS DE MIGRANTS

Liste en date du 17/09/2015 :

Croix Rouge

COALLIA

Aurore

Ligue de l'enseignement

Emmaüs Solidarité

GRDR

Singa France

Unis-cité

Organismes en cours d'agrément, proposant ou qui proposeront de nouvelles missions relatives aux migrants et réfugiés :

ADOMA

OFII

OFPRA

APHP

Ordre de Malte

CIMADE

Samu Social de Paris

Bibliothèques sans frontières

France Horizon

CONTACTS

L'Agence du Service Civique et ses référents régionaux et départementaux accompagnent les collectivités dans leur projet de Service Civique. Ils sont à votre disposition pour vous appuyer dans la conception de votre projet de Service Civique.

Pour toute demande d'information complémentaire sur la méthode d'accompagnement proposée, contactez **votre référent Service Civique local** au sein de la **DDCSPP de votre département** ou au sein de la **DRJSCS de votre région**.

Leurs coordonnées sont disponibles à l'adresse suivante :

www.service-civique.gouv.fr/page/les-referents

Ou contactez l'Agence du Service Civique :

Oriane.lepastier@service-civique.gouv.fr

Permanence téléphonique le mercredi de 9h à 13h au 01 40 45 94 48

Pour toute information complémentaire sur le Service Civique, le site du Service Civique est à votre disposition :

<http://www.service-civique.gouv.fr/>

Foire aux questions :

<http://www.service-civique.gouv.fr/organismes/faq-organisme>

Retrouvez le guide pratique pour l'accueil de volontaires à destination des organismes souhaitant mobiliser le Service Civique en appui de leur aide aux réfugiés auprès de l'agence du Service Civique.